

à ces efforts, que la Société entend continuer de réduire le nombre d'accidents sur les lieux de travail.

Question n° 350—**M. Fee:**

Pour la période du 1^{er} mai 1992 au 12 juin 1992, en ce qui concerne les questions inscrites au Feuilleton, combien en a-t-il coûté au gouvernement pour a) fournir les réponses, b) chacune des réponses fournies, c) fournir la réponse à la présente question?

M. James Stewart Edwards (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): a) & b) Questions répondues entre le 1^{er} mai 1992 et le 12 juin 1992:

N° de la question	Coût approximatif	N° de la question	Coût approximatif
164	5 930 \$	277	55 \$
228	6 605	278	79
235	75	279	111
236	195	280	95
240	49	281	86
241	541	287	447
244	18	288	55
249	4 576	290	84
252	300	292	10
255	179	293	35
258	154	299	327
262	344	301	164
263	452	302	43
266	63	305	88
268	43	306	64
269	310	308	620
272	36	309	36
275	275	316	30
276	144	321	59

COÛT TOTAL : 22 777 \$

c) 30 \$

[Traduction]

Mme le vice-président: Il a été répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.

M. Edwards: Madame la Présidente, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Affaires courantes

Mme le vice-président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE PROJET DE LOI C-86

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, je pense que vous trouverez qu'il y a consentement unanime pour la motion suivante:

Qu'en ce qui concerne le projet de loi C-86, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et d'autres lois en conséquence, lorsque l'ordre portant deuxième lecture sera appelé, le Président donne la parole pour débat à un orateur par parti et que, immédiatement après, le débat soit réputé ajourné et que le Président ajourne la Chambre sur-le-champ, jusqu'au prochain jour de séance.

M. Mills: Madame la Présidente, je fais un rappel au Règlement au sujet de cette motion. Étant l'un des députés de Toronto, comme les autres députés de Toronto, j'ai à coeur ce projet de loi qui est très important pour ma communauté. Je voudrais seulement m'assurer que nous aurons le temps lundi d'étudier ce projet de loi en détails.

M. Edwards: Madame la Présidente, je crois que, lundi, la journée sera consacrée toute entière au débat sur ce projet de loi.

Mme le vice-président: La Chambre a entendu la motion du secrétaire parlementaire. La Chambre l'autorise-t-elle à présenter sa motion?

M. Heap: Madame la Présidente, au nom du caucus néo-démocrate, je donne notre accord à la motion.

Mme le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

MESSAGE DU SÉNAT

Mme le vice-président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le Sénat a transmis un message à la Chambre pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi suivant, qu'il soumet à l'assentiment de la Chambre: Le projet de loi S-12, Loi fusionnant le Bureau de Commerce de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.